

Commune de MANIE

Compte-rendu du Conseil Municipal du 08 Mars 2023

I – Nomenclature M57 – Règlement Budgétaire Financier :

Le projet de règlement financier a été précédemment communiqué aux élus.
L'assemblée adopte à l'unanimité le règlement financier.

II – Station Epuration – Lot 2 – Avenant :

Monsieur Le Maire est autorisé, à l'unanimité, à signer l'avenant d'un montant de 36 003,97 € HT à intervenir avec l'entreprise ABRACHY correspondant aux frais complémentaires induits par les aléas du chantier.

III – Escalier à Vis Rue Haute et Pontin Grand'Rue Vieille – Demande de financements :

Monsieur Le Maire est autorisé, à l'unanimité, à solliciter des financements auprès de la Région à hauteur de 24000€.

IV – Aménagement Ilot 1C - Demandes de financements : :

A l'unanimité, Monsieur Le Maire est autorisé à solliciter les demandes de financements auprès :

- ✓ du Conseil Départemental à hauteur de 32 000€ pour les logements
- ✓ de l'Europe, dans le cadre du Feder Rural, à hauteur de 289 573.49€ pour le commerce
- ✓ de l'Etat, au titre du Fonds Vert, à hauteur de 300 000 €

V – Recensement de la population 2023 – Rémunération des agents recenseurs :

A l'unanimité, la rémunération est fixée comme suit :

- € 2.00 €/bulletin individuel rempli,
- € 0,50 €/bulletin de logement,
- € 5.00 €/district,
- € 700.00 €/prime fixe.

ce qui permet d'arrêter la rémunération qui s'élève à 3512 € pour les 3 agents recenseurs.

VI – Plan Local d'Urbanisme – Modification simplifiée n°1 :

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de mettre le projet de modification simplifiée n°1 du PLU à la disposition du public du 3 Avril 2023 au 03 Mai 2023 inclus et aux horaires d'ouverture de la Mairie.

VII – Pôle Enfance :

A l'unanimité, la Commission d'Appel d'Offres est désignée comme suit :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
Pierre BRUN	Alain FIORI
Marie-Louise MEYER	Olivier DEPIEDS
Luc GRECO	Régis PAULIN

VIII – Miravail :

A l'unanimité, la Commission d'Appel d'Offres est désignée comme suit :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
Alain FIORI	Pierre BRUN
Catherine SEILER	Michèle RIEMANN
Anne-Marie DE SIKE	Myriam VIGNEAUX

IX – Cantine – Repas à 1 € :

A la majorité (12 Voix POUR et 1 Voix CONTRE), les élus sont favorables à la mise en place de la tarification sociale pour la cantine à compter de Septembre 2023.

XI – Avance au budget lotissement Saint Estève :

A l'unanimité, les élus sont favorables à l'octroi d'une avance de 553 095.37€ au Budget du Lotissement de Saint Estève et sur les modalités de remboursement.

Mane, le 13 Mars 2023

Le Maire de MANE,

